

7 février 2023
Français
Original : anglais

Groupe d'experts des Nations Unies pour les noms géographiques

Session de 2023

New York, 1^{er}-5 mai 2023

Point 5 c) de l'ordre du jour provisoire*

**Coopération et liaison avec d'autres organisations : Comité
d'experts sur la gestion mondiale de l'information géospatiale**

Rapport du Comité d'experts sur la gestion mondiale de l'information géospatiale

Résumé**

Dans ce rapport, le Comité d'experts sur la gestion mondiale de l'information géospatiale couvre les activités qu'il a menées en lien avec les travaux du Groupe d'experts des Nations Unies pour les noms géographiques. Ce dernier est invité à examiner le rapport et à se prononcer sur les actions engagées pour renforcer la collaboration en matière de normalisation des noms géographiques.

À ses onzième et douzième sessions, tenues virtuellement les 23, 24 et 27 août 2021 et du 3 au 5 août 2022, respectivement, le Comité d'experts s'est félicité des rapports du Groupe d'experts (voir [E/C.20/2021/15](#) et [E/C.20/2022/18](#)). En 2021, il a soutenu les actions engagées pour renforcer l'interaction et la collaboration entre son Bureau et le Bureau du Groupe d'experts, notamment en tirant parti des possibilités de partenariat telles que le partage de l'expertise technique et des données sur les noms géographiques, la poursuite d'initiatives conjointes de développement des capacités, la sensibilisation à l'importance de la toponymie, la mise en commun des lignes directrices, des méthodes et des pratiques pour la normalisation des noms géographiques et la préservation des toponymes d'origine autochtone. En outre, le Comité a encouragé les États Membres à améliorer la communication, la coordination et la coopération entre les autorités chargées de la gestion de l'information géospatiale et celles chargées des noms géographiques aux niveaux national et régional, y compris dans différents domaines thématiques.

En 2022, le Comité a noté l'importance des noms géographiques normalisés et des principes de toponymie, notamment pour les langues autochtones et le patrimoine

* [GEGN.2/2023/1](#).

** Le rapport complet a été établi par le Secrétariat. Il pourra être consulté, uniquement dans la langue de l'original, à l'adresse suivante : https://unstats.un.org/unsd/ungegn/sessions/3rd_session_2023/, sous la cote GEGN.2/2023/51/CRP.51.



linguistique et culturel d'un pays, et a exhorté les États Membres et leurs organismes nationaux de cartographie et d'information géospatiale à élaborer et à adopter des principes de toponymie en collaboration avec leurs autorités nationales compétentes en matière de noms géographiques. En outre, il a souscrit à la proposition de projet de collaboration visant à élaborer un recueil des dispositions institutionnelles pour la mise en commun des bonnes pratiques pour la normalisation des noms géographiques entre les organismes nationaux de cartographie et d'information géospatiale et les autorités nationales compétentes en matière de noms géographiques, afin d'accroître la coopération, de créer des synergies et de partager les connaissances et les bonnes pratiques pour la normalisation des noms géographiques.

Le rapport présente une synthèse des activités pertinentes menées depuis la onzième session du Comité d'experts, en particulier les travaux réalisés pour mettre en œuvre le Cadre intégré de l'information géospatiale ; les efforts déployés pour renforcer les dispositifs de gestion de l'information géospatiale, notamment la création du Centre mondial des Nations Unies pour les connaissances et l'innovation géospatiales à Deqing (Chine) et du Centre d'excellence géodésique mondial des Nations Unies à Bonn (Allemagne) ; ainsi qu'un aperçu des points forts du deuxième Congrès mondial des Nations Unies sur l'information géospatiale, qui s'est tenu à Hyderabad (Inde), du 10 au 14 octobre 2022.
